

Fiche de poste – technicien (H/F) zones humides/ruissellement

Sous l'autorité du directeur, le technicien (H/F) zones humides/ruissellement exerce les missions suivantes :

Missions Zones humides (0.5 ETP)

- Accompagnement des communes et EPCI du bassin sur leurs projets liés aux zones humides :
 - Sensibilisation des communes à la restauration des zones humides
 - Identification des besoins en étude/travaux/gestion
 - Marchés publics : rédaction des documents techniques et administratifs, analyse des offres
 - Rédaction et suivi des demandes de subvention
 - Suivi des chantiers (bureaux d'études, entreprises de travaux)
 - Inventaires et suivis faune/flore/habitats
 - Rédaction des notes techniques liées à l'achat des zones humides
- Sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la préservation des zones humides :
 - Réalisation de supports de communication liés aux zones humides
 - Conseil auprès des propriétaires de zones humides
 - Proposition de plans de gestion des zones humides du territoire
 - Mises à jour du site internet et des réseaux sociaux du SMBVB
- Identification des atteintes aux zones humides (remblaiement, drainage...) et lien avec les services de police de l'eau
- Hiérarchisation des zones humides à l'échelle du bassin
- Elaboration et suivi du budget zones humides
- Animations scolaires et grand public, organisation et suivi de chantiers nature
- Détermination du caractère humide de certaines parcelles en fonction des demandes
 - Visite des zones à contrôler
 - Diagnostic du caractère humide de la zone (critère pédologique et végétation)
- Participation aux tâches de fonctionnement de la structure :
 - Participation aux conseils syndicaux
 - Achats de fournitures et entretien du matériel liés aux missions
 - Organisation et suivi de chantiers nature

Mission ruissellement et érosion des sols (0.5 ETP)

- Amélioration de la connaissance :
 - Cartographie des axes de ruissellement ;
 - Définition des bassins versants à enjeux ;

- Identification des secteurs où la qualité des milieux aquatiques est impactée par les matières en suspension ;
- Développement des programmes d’actions :
 - Définition des programmes d’actions, suivi des travaux et des plans de gestion des aménagements ;
 - Mise en œuvre des schémas de gestion eaux pluviales (hors urbain).
- Animation territoriale sur les thématiques de l’érosion et du ruissellement :
 - Concertation et mise en œuvre des programmes auprès des exploitants, propriétaires et élus ;
 - Favoriser l’évolution des pratiques agricoles en lien avec la Chambre d’Agriculture ;
 - Information et sensibilisation des riverains et des élus et réponses aux sollicitations ;
- Intégration des Solutions Fondées sur la Nature dans les projets du territoire ;
- Réalisation d’analyses de terrain et de documents techniques.

Missions transversales

- Appui technique à toutes actions réalisées par le Syndicat
- Constat et prévention de pollution ou dégradation en milieu naturel
- Appui aux techniciens rivière le cas échéant
- Réponse aux sollicitations de riverains, élus, partenaires
- Toutes activités nécessaires au fonctionnement de la structure
- Préparation et exécution des marchés publics ;
- Réalisation et suivi des demandes de subventions ;

Compétences :

- Connaissances en hydrologie et des techniques d’aménagement de bassin versant (hydraulique douce, ouvrages structurants...) ;
- Connaissances générales en agronomie (pratiques culturales, agriculture de conservation des sols, agroécologie...)
- Notions de pédologie appréciées ;
- Connaissances générales en écologie et en biodiversité ;
- Connaissance des collectivités territoriales et des procédures de marchés publics ;
- Connaissance des acteurs et de la réglementation dans le domaine de l’eau ;
- Aptitude à la conduite de réunions, à la négociation et à la concertation ;
- Pilotage de prestataires extérieurs chargés d’études ou de travaux ;
- Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques usuels et des SIG (QGIS exigé) ;
- Autonomie, rigueur, disponibilité, sens des initiatives et du travail en équipe.

Permis B : déplacements à prévoir sur l’ensemble du territoire du bassin versant de la Brèche et auprès des partenaires institutionnels.